

LE TAS ANNULE LA DÉCISION DE LA CAF ET PROTÈGE L'INTÉGRITÉ DES COMPÉTITIONS :  
**L'USMA BAT LA CARTE IMAGINAIRE  
DU MAKHZEN EN JUSTICE**

Page 2

**BOURSE D'ALGER:**

**HAUSSE DE 4,5 %  
DE LA VALEUR  
TRANSIGÉE AU  
2<sup>E</sup> SEMESTRE 2024**

Page 5

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5216 | Jeudi 27 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PÉTROLE**

**LE BRENT  
EN HAUSSE  
ET ATTEINT  
73,29 DOLLARS**

Page 12

**TEBBOUNE INAUGURE UNE USINE DE DESSALEMENT À EL TARF :**

**UNE AVANCÉE HISTORIQUE  
POUR L'APPROVISIONNEMENT  
EN EAU EN ALGÉRIE**

Page 3



**FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSOMMATEURS  
APPEL À LA TRACABILITÉ  
DES PRODUITS  
SUR LES MARCHÉS**

Page 4



**VÊTEMENTS POUR ENFANTS :**

**GETEX INNOVE  
AVEC UNE VENTE  
EN LIGNE**

Page 4

DEUX ÉTAPES CLÉS  
DE L'HISTOIRE NATIONALE :

## L'APN honore l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a célébré le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1956-1971), qualifiant ces deux dates d'«étapes charnières» dans l'histoire du pays, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Lors de sa réunion tenue mardi 25 février 2025, sous la présidence de M. Brahim Boughali, le Bureau de l'Assemblée populaire nationale a célébré le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), deux étapes charnières dans l'histoire du pays et un jalon essentiel dans le processus de renforcement de la souveraineté nationale», lit-on dans le communiqué. La création de l'UGTA est intervenue dans un contexte de lutte pour la libération, les travailleurs algériens ayant créé leur syndicat professionnel pour «mobiliser les travailleurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en vue de les rallier à la Révolution de libération», a rappelé le Bureau de l'APN, soulignant que «la Centrale syndicale a joué un rôle important au service de la cause nationale avant de devenir, après l'indépendance, un partenaire social actif dans le processus d'édification et de développement national». La décision de la nationalisation des hydrocarbures a, quant à elle, «permis au peuple algérien de recouvrer sa souveraineté sur ses ressources naturelles, confortant ainsi l'indépendance économique de l'Algérie», a poursuivi la même source, ajoutant que «grâce aux compétences nationales, l'Algérie occupe aujourd'hui une position importante sur les marchés mondiaux de l'énergie, ce qui témoigne du succès de la vision économique et stratégique adoptée par le pays». La célébration de ce double anniversaire intervient alors que «l'Algérie connaît de grandes mutations dans divers domaines, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui guide le pays vers la construction d'une économie forte et diversifiée, à travers un processus de réformes profondes visant à créer un environnement propice à l'investissement et à renforcer le développement durable», selon le communiqué. Le Bureau de l'APN a salué, dans ce contexte, «la réalisation stratégique» en matière de sécurité hydrique, à travers l'entrée en service de deux nouvelles usines de dessalement d'eau de mer, ce qui permettra aux citoyens de bénéficier d'un approvisionnement régulier en eau potable, affirmant que «le dessalement est un choix stratégique pour faire face au changement climatique et garantir la sécurité hydrique de l'Algérie». Evoquant le mois sacré de Ramadhan, le Bureau a salué les mesures prises par les pouvoirs publics pour garantir la disponibilité des produits de base sur les marchés, appelant les citoyens à continuer à adopter une consommation rationnelle reflétant les valeurs de solidarité qui caractérisent la société algérienne.

R.N

LE TAS ANNULE LA DÉCISION DE LA CAF ET PROTÈGE L'INTÉGRITÉ  
DES COMPÉTITIONS :

# L'USMA bat la carte imaginaire du Makhzen en justice

*La Cour d'arbitrage du sport (TAS) a rendu une décision majeure, annulant les tentatives de manipulation du club marocain Nahda Berkane et du président de la Fédération royale marocaine de football,*

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Fouzi Lekjaa, en rapport avec les matches de la Coupe de la Confédération de football 2024. Le litige concernait un incident survenu lors du match entre l'USM Alger et Nahda Berkane, où ce dernier avait tenté de faire porter à ses joueurs des maillots arborant une carte contestée. Ce geste a immédiatement provoqué une vive réaction des autorités algériennes et a soulevé de nombreuses questions sur l'impartialité de l'Union africaine de football (CAF) qui, malgré la polémique, avait initialement validé cette démarche.

Le verdict du TAS est sans appel : l'USM Alger a remporté la bataille juridique. Ce jugement annule la qualification du maillot de Nahda Berkane, qui portait un symbole politique, en violation des règlements de la CAF interdisant l'immixtion de la politique dans le sport. La décision rendue par la Cour d'arbitrage du sport confirme non seulement la légitimité des réclamations du club algérien, mais réaffirme aussi l'importance du respect des principes de fair-play et de neutralité politique dans les compétitions internationales.

Dans son communiqué, la direction de l'USM Alger a tenu à remercier les mul-



tiels soutiens qui ont permis cette victoire. Elle a particulièrement salué l'appui de l'État algérien, qui a mobilisé toutes ses ressources pour défendre la position du club. L'Algérie, à travers son gouvernement, a joué un rôle déterminant dans cette victoire, prouvant ainsi son engagement à protéger les intérêts des clubs nationaux dans les instances sportives internationales. L'USM Alger a également exprimé sa reconnaissance envers la Fédération algérienne de football (FAF) et son président, Walid Sadi, pour leur soutien

continu tout au long du processus. L'implication du P-dg du groupe «Serport», qui a accompagné juridiquement le dossier, ainsi que celle des avocats Arnault Conston et Amine Hassani, qui ont défendu le dossier avec brio, ont été soulignées. Cette victoire devant le TAS est un tournant dans la défense des valeurs sportives et politiques dans les compétitions africaines. Elle envoie un message fort : l'Algérie ne tolérera pas les atteintes à ses droits et à son intégrité sportive.

H.M.

PARTICIPATION DES ÉLUS ALGÉRIENS AUX DÉBATS SUR LA CAUSE PALESTINIENNE :

## Le Parlement arabe soutient Ghaza

Le membre du Conseil de la nation, Premier vice-président du Parlement arabe, Fouad Sebouta, et le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement arabe (PA), Abdelkrim Korichi, ont participé, les 24 et 25 février au Caire, aux réunions des commissions permanentes et du Comité Palestine du Parlement arabe, intervenant «en préparation de la troisième séance de la première session de la quatrième législature du Parlement arabe (PA), prévu ce mercredi 26 février», indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

La réunion du Comité Palestine s'est tenue sous le slogan «La reconstruction de Ghaza un devoir, le déplacement des palestiniens un crime», pour faire entendre la voix du peuple arabe défendant le droit du peuple palestinien à préserver sa terre, et appeler à unifier les efforts internationaux et soutenir les efforts arabes pour relever ces défis et contrecarrer tous les plans visant à liquider la cause palestinienne.

«Lors des réunions des commissions permanentes, les parlementaires arabes ont évoqué plusieurs questions, selon les domaines de compétence de chacune», ajoute le communiqué, précisant que les membres de la commission des affaires étrangères, de la politique et de la sécurité nationale qui se sont penchés sur les développements de la situation dans les pays arabes marquée par des crises politiques et sécuritaires, ont soumis leurs observations concernant le Document de la vision parlementaire arabe pour l'activation de la diplomatie préventive.

L'ordre du jour de la réunion de la Commission des affaires économiques et financières incluait «un débat autour de la stratégie arabe pour l'économie bleue sur laquelle se penche le Parlement arabe, outre l'exploration des voies et moyens d'élargir les perspectives de coopération, pour œuvrer à la concrétisation de la complémentarité économique arabe escomptée, tandis que la Commission des affaires législa-

tives et légales et des droits de l'Homme a débattu du projet de loi d'orientation sur la lutte contre la migration clandestine, en sus de la vision arabe concernant les déplacés et les réfugiés».

De leur côté, les membres de la Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles, de la femme et des jeunes ont abordé «les thèmes de la prise en charge sanitaire en temps de conflits et ont débattu du document arabe, en vue de renforcer les opportunités de bénévolat et de prise en charge des personnes âgées».

Les représentants du Conseil de la nation au sein du Parlement arabe ont réaffirmé «le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien frère, jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant, avec El-Qods comme capitale», rappelant que la position de l'Algérie, qui est claire, rejette tout déplacement des Palestiniens de leur terre, étant une violation flagrante des dispositions du droit international.

R.N.

TEBBOUNE INAUGURE UNE USINE DE DESSALEMENT À EL TARF :

# Une avancée historique pour l'approvisionnement en eau en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier à El Tarf, que les réalisations accomplies pour assurer l'approvisionnement en eau des Algériens marqueront l'histoire du pays.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Lors de sa visite dans la wilaya d'El Tarf, le président Tebboune a assisté à la présentation technique de l'usine de dessalement d'eau de mer «Koudiet Eddraouche», située dans la commune de Berrihane, qu'il a officiellement inaugurée. Il a salué l'importance de ce projet, qualifiant les efforts accomplis de véritable «honneur pour l'Algérie victorieuse». Le président a exprimé sa fierté quant à la coordination et à la synergie qui ont permis la concrétisation de cette usine, un projet stratégique essentiel pour répondre aux besoins en eau du pays. Il a également exprimé sa satisfaction quant à la collaboration réussie entre les différents acteurs, qu'ils soient travailleurs ou cadres impliqués.

M. Tebboune a évoqué les deux projets restants, soulignant leur importance pour finaliser le dispositif d'approvisionnement en eau de l'Est à l'Ouest du pays. Il a réaffirmé sa volonté de voir ces projets achevés dans les plus brefs délais.

L'inauguration a réuni plusieurs personnalités politiques, dont le ministre d'État, ministre de la Défense nationale, le Général Saïd Chanagriha, ainsi que les ministres de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et de l'Intérieur, Brahim Merad, sans oublier les autorités locales et militaires



d'El Tarf. Cette nouvelle infrastructure constitue une avancée majeure dans le secteur hydraulique algérien et représente

un pas décisif vers l'auto-suffisance en eau pour le pays.

H.M.

ANP:

## Élimination d'un terroriste et reddition d'un autre en une semaine

Un terroriste a été abattu, un autre s'est rendu aux autorités militaires, et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période du 19 au 25 février, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 25 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa, un détachement de l'ANP a abattu le 20 février 2025 le terroriste dénommé Sawan Boualam, alias Hilal et a récupéré un (1) pistolet-

mitrailleur de type Kalachnikov et d'autres effets», relève le communiqué.

Dans le même contexte, «le terroriste dénommé «Mohamed Benyahia» alias Abdel Rafie, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations», ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 60 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,56 kilogrammes de cocaïne et 776374 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji

Mokhtar, In Salah et In Guezzam, «des détachements de l'ANP ont arrêté 386 individus et saisi 30 véhicules, 203 groupes électrogènes, 119 marteaux-piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le communiqué. De même, «29 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (1) pistolet automatique, 10 fusils de chasse, 42342 litres de carburant, ainsi que 57 quintaux de tabacs et 49 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations», note la même source. Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 163 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

R.N.

### L'ALGÉRIE EXPRIME SON MÉCONTENTEMENT :

### Réaction algérienne aux nouvelles restrictions de circulation françaises

L'Algérie a exprimé sa surprise et son étonnement face à des mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises par le gouvernement français à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

«Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a fait état de mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas», lit-on dans le communiqué.

«Le Gouvernement algérien exprime sa surprise et son étonnement quant à cette annonce dont il n'a été aucunement informé comme le commandent les dispositions de l'article 8 de l'accord algéro-français en matière d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service», ajoute la même source, précisant que les autorités algériennes «n'ont aucune connaissance de pareilles mesures restrictives à l'exception de deux cas précis intervenus sur la période récente».

«Le premier cas, sur demande d'explications algérienne, a fait l'objet d'expression de regrets de la part des autorités françaises et a été qualifié d'incident malheureux dû à une rupture dans la chaîne de commandement. Le deuxième cas intervenu très récemment fait l'objet actuellement d'une même demande d'explications adressée aux autorités françaises», souligne également le texte du ministère.

L'annonce de ces mesures dont l'État algérien «n'a pas été informé, s'inscrit dans la longue liste des provocations, des intimidations et des menaces dirigées contre l'Algérie. Celles-ci sont de nul effet sur notre pays qui n'y cèdera pas. Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates».

«L'Algérie est manifestement devenue l'enjeu de querelles politiques intra françaises où tous les coups bas politiques sont permis dans le cadre d'une compétition, dont l'extrême droite est l'instigateur, le référent et le donneur d'ordres. Cette dynamique qui entraîne dans son sillage, non seulement des forces politiques françaises, mais également des membres du gouvernement français, peut avoir des conséquences incalculables sur la relation algéro-française dans toutes ses dimensions», conclut le communiqué.

R.N.

## VÊTEMENTS POUR ENFANTS :

**Getex innove avec une vente en ligne**

Le holding industriel textiles et cuirs «Getex» a lancé, mardi à Alger, sa nouvelle collection de vêtements pour enfants à des prix compétitifs, en prévision de l'Aid El Fitr, avec vente par facilité sur sa plateforme numérique dédiée à cet effet.

La présentation de la nouvelle collection a eu lieu au Palais de la culture, en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des textiles et cuirs relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie a souligné l'importance de cette démarche reflétant la «forte» volonté de promouvoir et de renforcer le produit national selon une vision nationale «ambitieuse», pour le développement et l'accompagnement de l'industrie locale, tant sur le plan qualitatif que créatif, en réponse aux aspirations et aux besoins du citoyen algérien.

Cette démarche illustre «le modèle de partenariat réussi entre l'industrie nationale et les domaines de la recherche et du développement», a-t-il ajouté, affirmant que les produits présentés et commercialisés sont le fruit des efforts conjoints du groupe Getex, des experts du Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), et de la start-up «Diar Dzair», pour présenter un produit respectant les normes requises en termes de conception, de qualité et de prix. Le ministre a également souligné la nécessité pour le Groupe public de poursuivre ses efforts en vue de renforcer ses capacités sur le marché, de contribuer à la dynamisation du réseau de sous-traitance, et d'augmenter le taux d'intégration nationale dans l'industrie des textiles et des cuirs, ce qui permettra d'apporter une valeur ajoutée réelle, et de réduire la dépendance aux importations. De son côté, le Président-directeur général (P-dg) de Getex, Toufik Berkani, a affirmé que cette offre constituait une opportunité pour le groupe public de mettre en avant sa capacité à satisfaire la demande locale avec la qualité requise et le prix approprié et d'affirmer sa démarche à améliorer l'image de marque et la réputation du produit algérien dans le domaine du textile.

Pour le P-dg de Getex, l'offre intervient parallèlement au lancement effectif de la plateforme électronique pour la commercialisation des produits Getex, en partenariat avec la start-up «Diar Dzair». Cette plateforme permet l'achat à distance des produits du groupe, en assurant la livraison à domicile et le paiement par facilité, ajoute M. Berkani, qui a précisé que les remises seront appliquées durant le Ramadhan, et ce dans le cadre de la responsabilité sociale du groupe. En marge de cet événement, le Groupe «Getex» a signé deux conventions avec le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ainsi qu'une troisième convention avec le groupe «Tayal» et le groupe tunisien de prêt à porter «Zen», portant sur l'échange d'expériences dans le domaine du design et du marketing.

R.N.

## CONSOMMATION DURANT LE MOIS DE RAMADHAN :

**La FAC appelle à la modération pour éviter l'inflation**

*Les achats explosent pendant le mois de Ramadhan. En effet, les algériens dépensent, durant ce mois sacré, bien plus que durant les onze mois restants. Le paradoxe est saisissant.*

PAR IDIR AMMOUR

Censé être un mois de l'abstinence et de la modération, malheureusement le comportement des Algériens nous montre complètement le contraire, avec la surconsommation et le gaspillage. En effet, durant ce mois, l'Algérien achète en grande quantité. Ce qui influe sur les prix du marché. Et dans la cuisine, on prépare plus qu'on mange ! C'est tout simplement du gaspillage qui a dépassé toutes les limites, puisque des quantités importantes de nourriture finissent systématiquement à la poubelle. Chaque année, rappelle-t-on, les témoignages des professionnels d'hygiène chargés du ramassage des ordures et les chiffres annoncés par l'ONS nous laissent perplexes. Devant un tel non-sens répétitif, la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), rappelle les citoyens lors du forum d'El Moudjahid de corriger l'erreur d'aiguillage qui a mené à ces dérives si loin de la véritable finalité du Ramadhan et l'esprit d'un bon citoyen. Dans ce sens, elle appelle à la rationalisation de la consommation, avant et pendant le Ramadhan et à adopter une alimentation saine et équilibrée, pour éviter tout risque d'intoxication. Le président de la FAC, Zaki Hariz, fait remarquer que le consommateur craint l'indisponibilité des produits alimentaires. «Ménagères et pères de famille ont la hantise des pénuries. Après les mauvaises expériences du passé, le consommateur se sent comme otage d'épisodes de rareté de certains produits de première nécessité», rap-



pelle-t-il. Toutefois, Hariz met en garde le consommateur contre la frénésie des achats. «Ce comportement observé à la même période de chaque année constitue un facteur de déséquilibre entre l'offre et la demande et se présente comme une opportunité aux commerçants de revoir les prix à la hausse», soutient-il. Et de relever que les autorités ont pris des mesures importantes pour approvisionner le marché et éviter toute rupture des chaînes d'approvisionnement, après les décisions prises par le gouvernement d'interdire toute arrêt technique des usines de production en associant opérateurs économiques, commerçants et autorités locales dans cet effort. Néanmoins, Hariz avertit sur la non-disponibilité de certains produits agroalimentaires dans certaines localités. «Le ministère du Commerce devrait prendre des dispositions pour pallier cette situation, surtout en ce début du mois de Ramadhan. En dépit de l'abondance des produits alimentaires, des commerçants malveillants spéculent sur les prix, influençant ainsi sur les stocks de marchandises», dénonce-t-il. Hariz fait,

enfin, savoir que 30% de la production agricoles sont jetées dans des centres d'enfouissement technique. «Il est impératif d'investir dans la transformation des produits agricoles pour éviter le gaspillage», conseille-t-il. Difficile d'échapper pour beaucoup à la frénésie d'achats, la surconsommation et par conséquent au gaspillage, les constantes du mois sacré ! Et ce, en dépit des campagnes de sensibilisation lancées contre le gaspillage, le comportement des consommateurs reste inchangé. Il est de coutume que les habitudes alimentaires changent complètement durant ce mois de piété.

Malheureusement, le phénomène du gaspillage est aggravé par la frénésie de consommation qui s'empare des ménages. Les comportements négatifs, dont le jet anarchique des ordures, sont aussi susceptibles de porter préjudice à l'environnement. Les Algériens sont-ils prêts à changer leurs habitudes alimentaires ? Une question que les jours à venir nous diront. Wait and see !

I.A.

## FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSOMMATEURS

**Appel à la traçabilité des produits sur les marchés**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Fédération nationale des consommateurs a appelé à la vigilance sur les produits n'ayant pas de traçabilité. Les marchés nationaux doivent opérer cette traçabilité stricte de tous les produits qui arrivent sur les étals.

Le président de cette fédération Zaki Hariz a déclaré au forum El Moudjahid que «les consommateurs ne doivent pas recourir au stockage inutile des produits qui sont largement disponibles en cette période».

Même avec cette abondance, le président de la Fédération des consommateurs estime urgent «d'être vigilants sur certains produits ne disposant pas de traçabilité et cela pour des raisons sanitaires et de recenser les produits nationaux». avec cette fièvre de consommation durant le mois sacré, il est nécessaire de rappeler les mesures sur certains produits périssables ou dangereux à la consumma-

tion. L'étude réalisée par la fédération précise qu'il existe 26 produits qui sont les plus consommés durant ce mois avec 50% de consommation particulière de viandes.

L'accent est mis particulièrement sur le devoir de constater les marques d'éligibilité à la consommation comme le tampon sur les viandes rouges, le code barre sur les produits alimentaires et le certificat phytosanitaire qui doit être affiché chez les marchands de la volaille. Dans ce cadre, le responsable de la fédération a estimé «qu'il faut des contrôles sanitaires stricts dans les marchés des bestiaux qui sont autorisés à être ouverts pendant le Ramadhan».

Cela n'exclut pas également de surveiller le marché sur certaines pratiques qui surgissent durant le mois de jeûne comme «la spéculation sur des produits comme la pomme de terre qui reste trois fois plus consommée que la moyenne mondiale par les algériens». Certains agriculteurs

n'hésitent pas, selon un autre responsable de la fédération «de semer la pomme de terre en des périodes précises pour profiter des prix exorbitants». En d'autres termes, ce n'est pas la spéculation sur le produit lui-même qui est constatée mais d'une autre manière pour obtenir des gains plus substantiels en retardant la production. Il est à noter que les pouvoirs publics ont établi une liste de produits à large consommation dont le prix est soutenu et la marge bénéficiaire des commerçants est plafonnée. Dans cette optique, il est indiqué aux consommateurs de signaler les abus sur certains produits dont le prix est gonflé ou rendu rare dans les marchés de proximité. Les associations de défense des consommateurs sont appelées à jouer le rôle d'éclairer les institutions responsables sur ces dérèglements relevés pendant le mois sacré où le mot d'ordre est l'assainissement du marché de ces pratiques déloyales.

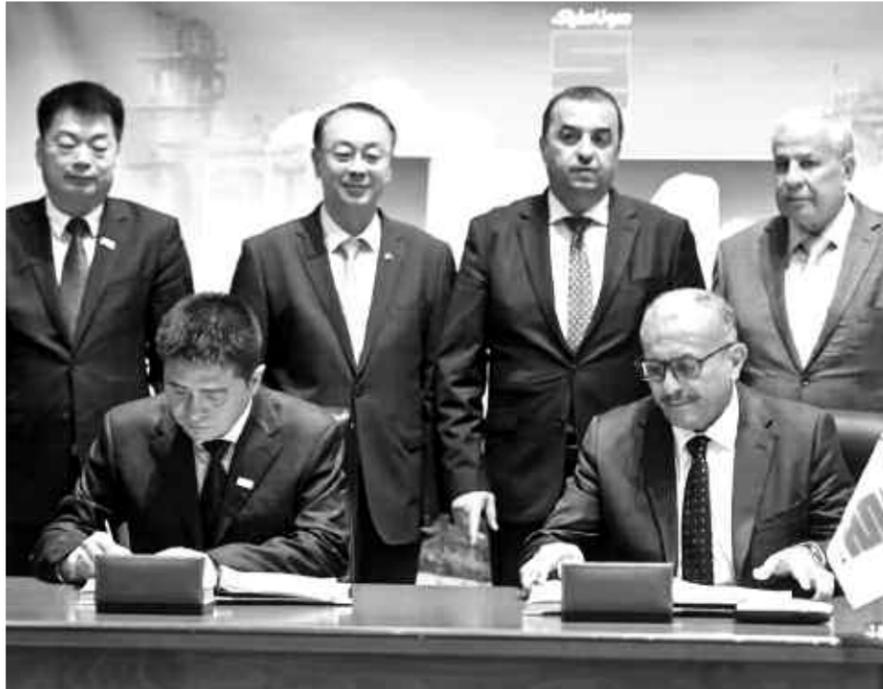
F.A.

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE :

# Sonatrach et Sinopec signent un nouveau contrat

*Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un contrat avec la société chinoise Sinopec, d'une valeur globale d'investissement, estimée à 850 millions USD, relatif à l'exploration et à l'exploitation du champ de Hassi Berkane-Nord (HBAN), situé entre les deux wilayas de Ouargla et d'El-Meniaâ.*

CHAHINE ASTOUATI



Le contrat a été signé par le vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou et le directeur général de Sinopec International Energy Investment (HK) Holding Ltd, Weisong XUE, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et en présence du Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Senior vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen, ainsi que de l'ambassadeur chinois, Dong GUANGLI.

Le contrat est un partenariat entre Sonatrach et Sinopec, sous forme de partage de production sur le périmètre de Hassi Berkane-Nord (HBAN), et ce après des négociations directes entre les deux parties, selon l'article 91 de la Loi des hydrocarbures prévoyant la possibilité pour le groupe public de conclure un contrat d'hydrocarbures en gré à gré, après concertation avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Le périmètre HBAN est situé à environ 80 km au Sud-ouest de Hassi Messaoud et s'étend sur une surface de près de 9.700 km<sup>2</sup>, et ce dans le bassin d'Amguid Messaoud.

Ce contrat permettra d'exploiter les hydrocarbures au niveau des blocks 428 et 429 contenant du gaz naturel condensé.

D'une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour une durée ne dépassant pas dix ans, ce contrat intervient à l'issue du protocole d'accord signé par les deux parties en mars dernier.

Le financement de l'exploration sera assuré à hauteur de 100 % par la société chinoise, tandis que les investissements ultérieurs seront partagés, en cas de résultats positifs, à hauteur de 30% pour la Sonatrach et de 70% pour la Sinopec, selon les explications fournies.

Dans son allocution à cette occasion, M. Hachichi a estimé que la signature

de ce contrat «est un nouveau jalon dans le processus d'une coopération réussie avec Sinopec et une preuve claire sur l'engagement commun à renforcer ce partenariat et à le promouvoir vers des perspectives plus larges». Dans ce cadre, le P-dg s'est félicité du succès réalisé dans le cadre du partenariat établi depuis 2002 dans le champ de Zairzaitine, qui constitue l'un des principaux piliers de notre relation avec Sinopec.

De son côté, le Senior vice-président de Sinopec, Niu Shuanwen a affirmé

que la signature de ce contrat constituait «une étape importante» dans le développement du secteur énergétique en Algérie, notamment en matière de production du gaz.

L'ambassadeur chinois a, quant à lui, rappelé dans une allocution, l'importance du contrat conclu qui sera «mutuellement bénéfique», saluant les mesures incitatives importantes contenues dans la Loi des hydrocarbures et la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie.

C.A.

RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES :

# L'Algérie et le Niger intensifient leur coopération énergétique

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, M. Bakary Yaou Sangaré, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer et de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et de l'ambassadeur du Niger auprès de l'Algérie, les deux parties ont évoqué «les relations fraternelles et historiques entre les deux pays, ainsi que les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures», selon le communiqué. Les deux parties ont également examiné «les derniers développements liés aux projets communs, dont les projets de recherche, de prospection, et d'exploitation des hydrocarbures, les projets de raffinage, de pétrochimie, et de commercialisation et de distribution des pro-

duits pétroliers, ainsi que les futurs projets relatifs à la production, au transport et à la distribution de l'électricité au Niger», selon la même source. La rencontre a également permis de discuter de l'état d'avancement du projet du Gazoduc transsaharien, tout en mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les réunions de coordination entre les parties concernées, en sus du suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors des précédentes rencontres tripartites entre les ministres chargés des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger et du Nigeria, dont la dernière a eu lieu à Alger. A cette occasion, M. Arkab a réitéré «l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux frères nigériens, notamment dans le domaine de l'énergie et de l'industrie pétrolière», soulignant, par là même, l'importance du transfert des expertises algériennes, et de l'élaboration de programmes de formation au profit des compétences nigériennes, et évoquant les possibilités de coopération dans le secteur des mines et des études géologiques, étant un domaine

**BOURSE D'ALGER:**  
**Hausse de 4,5 % de la valeur transigée au 2<sup>e</sup> semestre 2024**

La valeur des actions échangées à la Bourse d'Alger a atteint 1,41 milliard de dinars (md Da) au deuxième semestre 2024, enregistrant une hausse de 4,5 % par rapport aux 1,35 md Da du premier semestre, selon la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob). D'après le bulletin d'information de la Cosob, le volume des titres échangés s'est établi à 644.223 unités sur la période juillet-décembre 2024, contre 655.600 au premier semestre, soit un recul de 1,74 %.

Le mois de juillet a enregistré le plus important volume de transactions en valeur, avec 441,9 millions de dinars, tandis que le niveau le plus bas a été observé en octobre, avec 104 millions de dinars.

Par ailleurs, les ordres de vente ont progressé de 74,25 % au second semestre, atteignant 11,3 millions de titres contre 6,4 millions au premier semestre. En revanche, les ordres d'achat ont reculé de 13,75 %, totalisant 2,44 millions de titres contre 2,8 millions sur les six premiers mois de l'année, précise la Cosob.

R.N.

prometteur pour le renforcement du partenariat entre les deux pays.

De son côté, M. Sangaré s'est dit satisfait de «la coopération étroite entre les deux pays», se félicitant «du soutien technique fourni par Sonatrach et Sonelgaz au Niger, lequel constitue un facteur-clé dans la réalisation des objectifs communs».

Il a également souligné «l'importance des programmes de formation dispensés dans les instituts algériens, visant à mettre à niveau et à qualifier les équipes de cadres et de techniciens nigériens dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité, en vue de renforcer les capacités du Niger dans ces secteurs vitaux».

Le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables a souligné que cette rencontre vient confirmer «la volonté commune de l'Algérie et du Niger de renforcer la coopération énergétique et l'investissement, au mieux des intérêts stratégiques des deux pays, et de consolider le partenariat économique et le développement dans la région».

R.N.

# MIDI

CULTURE

VALORISER LA LITTÉRATURE AFRICAINE

## L'Union des écrivaines africaines (UEA) est née

Union des Écrivaines Africaines (UEA)



Présidée par :  
Sakina Cylia Lateb

*Écriture*

*Lecture*

*Rencontres littéraires*

*Concours d'écriture*

*Activités artistiques*



0549 38 39 85



lateb.cylia.sakinaso17@gmail.com



VALORISER LA LITTÉRATURE AFRICAINE

# L'Union des écrivaines africaines (UEA) est née

La littérature africaine retrace l'histoire du continent qu'on dit être le berceau de l'humanité laquelle, hélas, ne reconnaît pas toujours cette filiation. Continent martyr du Nord au Sud, d'Est en Ouest, toutes sortes d'infamies et de turpitudes lui ont été infligées. A commencer par des luttes intestines lesquelles ont permis et nourri les appétits extérieurs.

PAR OURIDA AIT ALI



N'est-ce pas les ambitions de roitelets autochtones qui ont permis l'esclavage au profit de Négriers venus aussi bien d'Europe que d'Orient. Ceci étant la littérature africaine qu'elle soit au nord du Sahara ou sub-saharienne, la prise de conscience des malheureux peuples est une quelle que soit la forme revêtue par la souffrance. Kateb Yacine, Assia Djebar, Wole Soyinka..., pour ne citer que ceux-là, participent de la même fresque de recherche identitaire et de dénonciation de la même injustice. Les pensées de L. Senghor et d'Aimé Césaire ce retrouvent à travers le concept de négritude ou la fierté du fait d'être noir. Aujourd'hui, l'Union des écrivaines africaines se revendique de cette paternité.

#### Qui est la fondatrice de cet organisme

Nous avons rencontré à Alger, au niveau du siège de l'UEA, la présidente et fondatrice de l'UEA, Sakina Cylia Lateb. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages est diplômée en biologie, journaliste et éducation spécialisée. En 2019, elle lance son agence Talwith Mediacom, une structure qui forme, conseille et accompagne les jeunes Africains

dans la création d'entreprises, afin qu'ils s'épanouissent chez eux et ne décident pas, sur un coup de tête, de quitter leur pays, pour un avenir incertain à l'étranger. Aussi, son ouvrage *Les chemins raisonnés* retrace le drame des Haragas, problème social des jeunes Africains en général et des jeunes Algériens en particulier. En outre, Sakina Cylia Lateb a aussi lancé un projet culturel africain à travers l'UEA.

Elle précise que cet organisme regroupe des écrivains et artistes

venant des quatre coins d'Afrique. Parmi les objectifs de l'UEA figure aussi la valorisation de la culture autochtone africaine. Pour ce faire, les nouvelles technologies peuvent être d'une grande utilité à la transmission internationale du moment où l'on en fait bon usage.

#### Présentation de l'Union des écrivaines africaines

L'Union des écrivaines africaines a été créée en octobre. Cet organisme international a pour ambition de rayonner à tra-

vers le reste du monde pour porter haut et fort la voix et le talent des damnées de la terre. Par ailleurs, il existe des représentants de cette Union un peu partout dans le monde. Ainsi, des artistes issus de la diaspora africaine ou d'origine du berceau du monde pourront nous rejoindre, a ajouté la fondatrice de l'UEA. A l'ère des technologies, le monde est un petit village et les Africains sont connectés et véhiculent leurs valeurs partout

dans le monde.

#### Les objectifs de l'UEA

L'objectif de cette Union est de promouvoir et de valoriser la littérature africaine et de mettre en avant les créations artistiques de l'Africain en général et de l'Africaine en particulier. *"Les activités féminines africaines sont pertinentes mais sont éparpillées et le but de l'UEA est de les rassembler et de les mettre en évidence"*, dira-t-

elle. Cette Union organise des clubs de lecture, des activités d'écriture, des rencontres littéraires, des séminaires dans divers domaines, des concours littéraires...

Elle dispose aussi d'un volet éditorial et permet aux écrivains en herbe de se faire éditer pour la première fois.

Les rédacteurs de l'UEA donnent vie aux textes sur les plans de la forme (mise en page, harmonie des chapitres, sélection des images...) et du fond (transmission du message, hiérarchie de l'information, choix de l'angle d'attaque, pertinence du vocabulaire...). Enfin, cette fondation véhicule des messages de tolérance, d'unité, de valorisation du patrimoine culturel africain, de développement durable. Des artistes de diverses disciplines s'appliquent à valoriser la culture africaine. Les outils numériques peuvent rendre cette culture visible partout dans le monde mais ne se substitueront jamais à l'homme car c'est lui qui crée le contenu. L'intelligence artificielle n'est qu'un moyen sur lequel s'appuie l'être humain pour diffuser davantage son produit culturel.

Union des Écrivaines Africaines (UEA)



Présidée par :  
Sakina Cylia Lateb

Écriture

Lecture

Rencontres littéraires

Concours d'écriture

Activités artistiques

0549 38 39 85

lateb.cylia.sakinaso17@gmail.com



UNION DES ÉCRIVAINES AFRICAINES  
La plume féminine, (qui) façonne le monde

Présidente : Sakina Cylia Lateb

0549 38 39 85

lateb.cylia.sakinaso17@gmail.com

# Des AVC annuels attribués au réchauffement climatique

*Plus de 500.000 décès par accident vasculaire cérébral (AVC) dans le monde pourraient être liés au réchauffement climatique chaque année.*

Plus de 500.000 décès par accident vasculaire cérébral (AVC) dans le monde pourraient être liés au réchauffement climatique, chaque année, conclut cette étude de modélisation, menée par une équipe d'épidémiologistes de l'Université Central South de l'hôpital Xiangya (Changsha, Chine). De nouvelles données, présentées dans la revue *Neurology*®, qui confirment l'association entre l'incidence des AVC et des températures inférieures, tout autant que supérieures aux températures optimales.

Précisément, la plus grande partie de cette augmentation d'incidence des AVC apparaît ici associée aux températures inférieures aux températures optimales, même si une augmentation significative des AVC est également associée au réchauffe-



ment climatique. Les chercheurs notent, qu'à des températures plus basses, les vaisseaux sanguins se contractent, augmentant ainsi la tension artérielle. Or l'hypertension artérielle est un facteur de risque d'accident vasculaire cérébral. Des températures plus élevées provoquent une déshydratation, qui affecte les taux de cholestérol et entraîne un ralentissement du flux sanguin, ce qui peut également accroître le risque d'AVC.

L'un des auteurs principaux, le chercheur Quan Cheng précise que cette augmentation des AVC liée aux changements va tout particulièrement affecter les personnes plus âgées et/ou vivant dans les régions défavorisées en matière de soins de santé.

L'étude analyse 30 années de dossiers de santé sur plus de 200 pays et territoires, prenant en compte le nombre de décès par AVC, le fardeau de l'invalidité associée, et

bien sûr l'estimation des températures. L'analyse révèle que :

- sur l'année 2019, 521.031 décès par AVC peuvent être ainsi associés à des températures non optimales ;
- sur cette même année, 474.002 de ces décès sont associés à de « trop basses » températures ;
- 9,4 millions d'années de vie avec incapacité liée à un AVC sont également associées à des températures non optimales ;
- le taux de décès par AVC attribuable aux changements de température chez les hommes s'élève à 7,7/100.000, vs 5,9/100 000 chez les femmes ;
- l'Asie centrale présente le taux de mortalité par AVC le plus élevé, soit 18/100.000.

« Il faut poursuivre les recherches pour préciser l'impact des changements de température non seulement sur l'incidence de l'AVC mais sur toutes les grandes causes de décès et d'invalidité ».

Et, bien sûr, réduire ces menaces avec des politiques de santé plus efficaces qui s'attaquent aux causes du changement climatique.

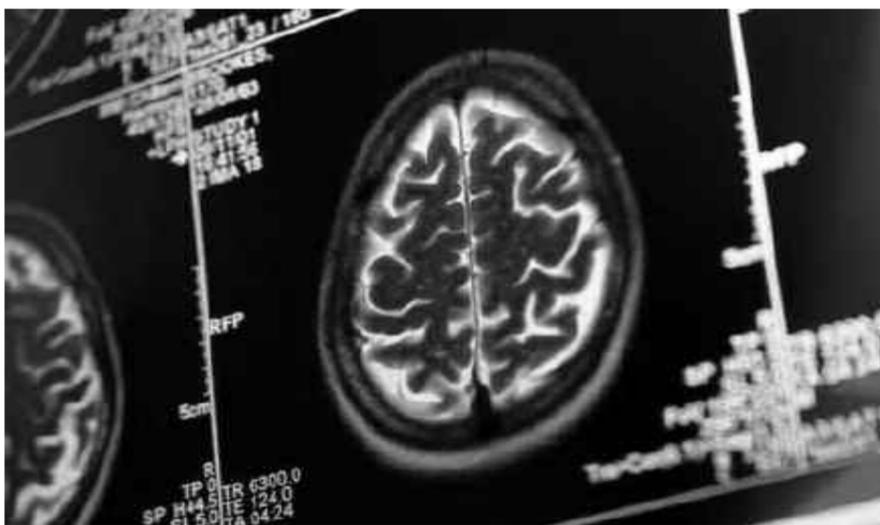
## TROUBLES NEUROLOGIQUES

# Des nanoparticules magnétoélectriques pour réveiller les zones lésées

Maux de tête, lésions cérébrales traumatiques, épilepsie, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et plus encore, ce type de stimulation non invasive qui fait déjà l'objet de nombreuses recherches, promet un très large spectre d'indications dans le traitement des troubles neurologiques.

Cette forme de stimulation magnétique, développée par des neurologues de l'Université de l'Indiana, et documentée dans la revue *Neurotherapeutics*, utilise un nouveau type de nanoparticules magnétoélectriques qui peuvent être délivrées à une partie spécifique du cerveau à l'aide d'un champ magnétique. Ensuite, une onde magnétique est émise pour stimuler l'activité neuronale dans cette partie lésée ou dysfonctionnelle du cerveau. Bref, une stimulation hyperciblée.

La méthode est non invasive mais stimule la fonction cérébrale profonde et est, selon ces données, plus efficace que les méthodes traditionnelles de stimulation cérébrale. L'auteur principal, le Dr Xiaoming Jin, PhD, professeur agrégé d'anatomie, de biologie cellulaire et de physiologie décrit la stimulation cérébrale comme un des grands axes d'espoir et de progrès dans le traite-



ment des maladies neurologiques, avec un impact futur important à la fois pour les médecins et leurs patients.

**La perspective prometteuse d'une thérapie non invasive, non médicamenteuse et presque « universelle »**

Quel mécanisme ? Lorsqu'une personne subit une lésion cérébrale, une lésion nerveuse ou une neurodégénérescence, comme dans le cas de l'épilepsie ou encore d'une lésion cérébrale traumatique, les dommages au cerveau peuvent

entraîner une perte de nerfs et/ou de neurones et le développement d'une hyperexcitabilité qui sous-tend le développement de troubles et de symptômes neurologiques tels que la douleur neuropathique et l'épilepsie. Le traitement conventionnel consiste alors principalement à tenter d'inhiber directement l'hyperexcitabilité. Ici, les scientifiques « s'attaquent » directement à la perte de tissu cérébral, qui contraint le système nerveux à compenser en travaillant plus fort, et donc cherchent à stimuler l'activité de la zone lésée. Une stimulation par nanoparticules

magnétoélectriques : ces particules sont délivrées à la zone ciblée du cerveau à l'aide d'un champ magnétique. Ensuite, une onde magnétique vient stimuler l'activité neuronale dans la zone ciblée. La méthode, non invasive, stimule la fonction cérébrale profonde sans nécessiter de manipulation génétique (comme l'optogénétique). Ce nouveau type de nanoparticule permet de stimuler efficacement le cerveau sans faire de procédures invasives, expliquent les auteurs.

« Nous injectons la nanoparticule sous forme de solution dans la veine, puis nous l'orientons vers n'importe quelle partie du corps, dont la tête... ». Cette méthode, encore au stade expérimental, mais prometteuse, car non invasive, non médicamenteuse et presque « universelle », est le résultat de 5 années de travail de l'équipe, avec des collègues de nombreux instituts de recherche américains.

Source : *Neurotherapeutics* 15 June 2021 DOI: 10.1007/s13311-021-01071-0 In Vivo Wireless Brain Stimulation via Non-invasive and Targeted Delivery of Magnetolectric Nanoparticles

BLIDA

## La CNMA inaugure un centre de repos au Parc national de Chréa

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a procédé, mardi, à l'inauguration d'un centre de repos au niveau du Parc national de Chréa (Blida), lequel sera mis à la disposition des familles des employés de la Caisse et du secteur agricole en général pendant les vacances.

La cérémonie d'inauguration de cet espace social s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, du directeur général de la CNMA, Mohamed Cherif Benhabiles, et des représentants des autorités locales de la wilaya.

Comprenant plusieurs chalets avec toutes les commodités nécessaires en termes de restauration et d'hébergement, ce centre a été réalisé et équipé pendant presque deux ans, selon les explications fournies à l'APS par le directeur des investissements de la CNMA, Mehdi Ouroua. Ce projet vise à créer un espace social et de loisirs, avec la mise en place d'aires dédiées à la promotion des divers produits agricoles nationaux.

S'étendant sur une superficie totale de



plus de 8.700 m<sup>2</sup>, au cœur d'un bel espace boisé, le centre comprend également des espaces de détente, un club pour les résidents, plusieurs terrains de jeux et de sport, outre un espace dédié aux enfants, doté de toutes les commodités.

Cette nouvelle structure vient contribuer à dynamiser la région de Chréa sur les hauteurs de Blida, connue pour sa vocation touristique de montagne,

de même qu'elle constitue un atout supplémentaire pour les employés du secteur de l'agriculture et de la pêche ainsi que leurs familles et enfants.

Le centre a été conçu pour accueillir les familles venant de toutes les régions du pays, notamment des wilayas de l'intérieur et du Sud, durant les périodes de vacances, afin de renforcer les liens sociaux.

ORAN

## Visite guidée à l'École des sous-officiers du matériel Chahid Bendraoua-Abdelkader au profit des journalistes

L'École des sous-officiers du matériel Chahid Bendraoua-Abdelkader d'Oran (2e Région militaire) a organisé une visite au profit des médias. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de l'École, le colonel Boulareg Rabah, a souligné que cette initiative s'inscrit dans "la mise en œuvre du plan stratégique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), qui vise à consacrer le principe d'une communication efficace et d'une ouverture sur les médias nationaux, considérés comme des partenaires-clés dans la transmission du message de l'institution militaire au public avec professionnalisme et objectivité".

Il a également rappelé l'importance de "cet événement médiatique qui reflète l'engagement de l'ANP à accomplir ses missions dans un cadre de transparence et de communication positive avec les médias nationaux".

"Nous considérons les médias nationaux comme un pilier fondamental dans le renforcement des liens de confiance entre l'institution militaire et son peuple, en relayant fidèlement les efforts déployés dans divers domaines, notamment la formation et

l'entraînement militaire", a-t-il ajouté. L'École des sous-officiers du matériel est "un des pôles de formation militaire spécialisés de notre pays, où sont inculquées les valeurs patriotiques aux élèves qui sont formés suivant des normes militaires rigoureuses visant à préparer des cadres qualifiés et expérimentés, capables de maîtriser les technologies militaires les plus récentes", a encore souligné le commandant de l'École.

Il a aussi indiqué que "cette école n'est pas seulement un établissement de formation et d'enseignement, mais une véritable plateforme avancée pour préparer des cadres militaires capables de gérer le matériel moderne, d'assimiler les avancées technologiques accélérées qui font partie intégrante des systèmes militaires modernes et de faire face aux divers défis opérationnels".

Le colonel Boulareg Rabah a insisté sur le fait que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire "accorde une importance primordiale au développement de la ressource humaine, ce qui se traduit par les efforts continus pour moderniser le système de formation et d'entraîne-

ment". Ce système ne se limite pas à l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques seulement, mais vise également "à inculquer un esprit de discipline, à renforcer les valeurs nationales et à consolider les principes de loyauté envers la patrie, garantissant ainsi la formation de militaires compétents et professionnels, prêts à assumer leurs responsabilités face aux défis sécuritaires, caractérisés actuellement par une diversité des menaces géopolitiques". Au cours de cette visite, les médias ont pu découvrir les différentes infrastructures, équipements et moyens pédagogiques utilisés pour la formation à l'École.

Ils ont également assisté à des démonstrations sur les différentes spécialisations enseignées, telles que "les armes et l'électro-optique", "les munitions et missiles", "les systèmes d'armement", "les véhicules de combat et les véhicules spécialisés", "les véhicules à roues", ainsi que sur les ateliers liés aux travaux de mécanique industrielle et autres disciplines.

L'École des sous-officiers du matériel Chahid Bendraoua-Abdelkader relevant de la 2e Région militaire assure

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE À MOSTAGANEM

**4 victimes secourues par la Protection civile**

La Protection civile de Mostaganem a réussi à secourir quatre personnes, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, dans la matinée du 20 février 2025. L'incident s'est produit dans le quartier des 800 Logements, au niveau de la commune de Mostaganem, où les victimes ont été exposées aux émanations de gaz provenant d'un chauffe-eau défectueux. Les services de la Protection civile sont intervenus rapidement à 04h07 pour maîtriser la situation et porter assistance aux victimes, qui étaient toutes des femmes âgées entre 23 et 27 ans. Présentant des signes de difficultés respiratoires, elles ont été prises en charge sur place avant d'être transportées d'urgence à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Cet incident met en lumière les dangers liés à l'utilisation d'appareils de chauffage mal entretenus, notamment les chauffe-eaux à gaz, qui peuvent provoquer des intoxications graves en cas de mauvaise ventilation. Les autorités locales rappellent l'importance de vérifier régulièrement les appareils à gaz et d'assurer une aération adéquate dans les habitations pour prévenir de tels accidents.

ENERGIE

# Arkab reçoit une délégation de l'entreprise chinoise Sinopec

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, avant-hier mardi à Alger, une délégation de l'entreprise chinoise Sinopec conduite par son premier vice-président, Niu Xuanwen, qui a fait part de la volonté de l'entreprise de renforcer sa coopération avec le groupe Sonatrach, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui a eu lieu au siège du ministère, en présence de ses cadres et du P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, intervient dans le cadre du renforcement des relations stratégiques entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de l'énergie, les deux parties ayant passé en revue l'état de la coopération



et du partenariat entre Sonatrach et Sinopec et affirmé sa solidité et son importance stratégique.

La rencontre a également permis de débattre des opportunités d'affaires et des perspectives d'investissement de Sinopec en Algérie, notamment dans les domaines de la recherche, de la prospection, de l'exploitation et du transfert des hydrocarbures, ajoute le communiqué.

Lors des discussions, le ministre

d'Etat a souligné l'importance d'élargir la coopération entre Sonatrach et Sinopec à de nouveaux domaines dans l'industrie pétrolière et gazière, précisant que « les relations de coopération entre l'Algérie et la Chine sont un modèle réussi pour les partenariats constructifs et innovants ».

Il a, en outre, souligné que les nouvelles lois régissant les secteurs des hydrocarbures et de l'investissement en Algérie offrent de grandes opportu-

nités aux entreprises mondiales, à leur tête Sinopec, pour renforcer leur présence et développer leurs projets sur le marché algérien, selon la même source.

De son côté, M. Xuanwen s'est félicité de la qualité des relations liant l'Algérie et la Chine, reflétée par le partenariat solide entre Sonatrach et Sinopec, affirmant que la société chinoise « apprécie cette relation stratégique et tend à renforcer sa coopération avec Sonatrach, notamment à la faveur des opportunités prometteuses offertes par le secteur de l'énergie algérien ».

Les deux parties ont réaffirmé « leur engagement commun à renforcer et à élargir la coopération dans le domaine de l'énergie entre les deux groupes au service des intérêts mutuels et pour contribuer aux efforts de l'Algérie pour le développement de son secteur énergétique et le renforcement de sa place au niveau international », selon le communiqué.

DIALOGUE SOCIAL ET JUSTICE SOCIALE EN DÉBAT

## 69 ans de l'UGTA

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a organisé, mardi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 69e anniversaire de la création de l'UGTA et du 54e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et de cadres syndicaux internationaux et régionaux, le secrétaire général (SG) de l'UGTA, Amar Takdjout, a mis en avant l'importance du dialogue social

et son rôle dans l'instauration d'une action syndicale, basée sur la communication et la négociation au service des travailleurs.

A cette occasion, M. Takdjout a salué les acquis réalisés en faveur des travailleurs, appelant à prendre en charge davantage leurs préoccupations, étant la pierre angulaire du développement. A ce propos, le même responsable a appelé les syndicalistes et les travailleurs à moderniser leurs efforts et à s'adapter aux exigences de l'époque, à travers le dialogue, la concertation et

les idées. Saluant, par là même, l'adhésion de l'Algérie à la Coalition mondiale pour la justice sociale, le SG de l'UGTA a affirmé la volonté des travailleurs de participer à cet aspect, en vue de contribuer aux efforts collectifs visant la consolidation de la justice sociale à travers le monde. De son côté, le SG de la Confédération syndicale internationale (CSI), Luc Triangle, s'est félicité de l'expérience algérienne en matière de dialogue social, qui permet à l'Algérie de surmonter les obstacles dans le cadre

d'une approche participative efficace. Il a également réitéré, à cette occasion, la solidarité internationale avec les travailleurs palestiniens face aux affres qu'ils subissent à cause de l'occupation sioniste. Pour sa part, le président de la Confédération arabe des syndicats, Shaher Saâd, a salué les efforts consentis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'unification des rangs palestiniens, rappelant la position indéfectible de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

ANNONCÉ LORS DE LA CÉLÉBRATION DE L'UGTA

## L'Algérie rejoint la Coalition pour la justice sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a annoncé, mardi à Alger, l'adhésion de l'Algérie à la Coalition mondiale pour la justice sociale en vue de contribuer aux efforts collectifs visant à renforcer la justice sociale équitable à travers le monde.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), à l'occasion de la célébration du 69e anniversaire de sa création et du 54e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, en présence de responsables d'organisations syndicales régionales et internationales, M. Bentaleb a souligné que « l'adhésion de l'Algérie à la Coalition mondiale pour la justice sociale reflète la conviction profonde de mon pays quant à l'importance de la coopération internationale pour relever les défis communs et construire des sociétés plus

justes et plus inclusives ». « Pour l'Algérie, l'adhésion à cette Coalition, lancée par le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), est une démarche naturelle, voire évidente », à travers laquelle elle entend participer activement aux efforts collectifs visant à renforcer la justice sociale équitable à travers le monde et en Afrique, car étant convaincue que la justice sociale, bien plus qu'un simple objectif de développement, est l'essence même permettant de réaliser la stabilité socioéconomique et de préserver la dignité des individus et leurs droits fondamentaux, a soutenu le ministre.

Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à œuvrer sans relâche en faveur de la promotion des valeurs de justice, d'égalité et de dignité humaine, partant de sa conviction que la réalisation de la justice sociale est le moyen le plus efficace pour construire

un avenir meilleur pour l'humanité.

Par ailleurs, le ministre a évoqué les nombreux acquis sociaux réalisés ces dernières années grâce aux décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment l'augmentation des salaires des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement des droits et acquis professionnels.

Concernant l'accès des patients cancéreux non assurés sociaux à la carte Chifa leur permettant de bénéficier du système du tiers-payant, le ministre a fait savoir que 2.051 patients ont bénéficié de cette mesure.

Outre ces mesures, la chirurgie interventionnelle neuro-vasculaire est prise en charge en Algérie dans le cadre du conventionnement et les mécanismes de remboursement de la radiothérapie pour les enfants cancéreux sont en train d'être mis en place.

PÉTROLE

## Le Brent en hausse et atteint 73,29 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté lors des transactions asiatiques précoces ce mercredi, après avoir chuté la veille à leur plus bas niveau en deux mois, suite à des rapports indiquant une baisse des stocks de pétrole brut américain la semaine dernière. Les contrats à terme pour le brut Brent ont augmenté de 27 cents, soit 0,4%, pour atteindre 73,29 dollars le baril. Les contrats à terme pour le brut West Texas Intermediate (WTI) américain ont augmenté de 25 cents, soit 0,4%, pour atteindre 69,18 dollars le baril. Des sources du marché ont déclaré, hier mardi, citant les données de l'American Petroleum Institute, que les stocks de pétrole brut avaient diminué de 640.000 barils pour la semaine se terminant le 21 février. Les données officielles sont prévues pour être publiées plus tard dans la journée.

SYRIE

# Hamas condamne l'agression israélienne et appelle à mettre fin à l'occupation

Le mouvement Hamas a fermement réagi, mercredi, à l'agression israélienne en Syrie, condamnant l'intrusion terrestre de l'armée israélienne dans les régions de Daraâ et de Quneitra, ainsi que les frappes aériennes israéliennes qui ont visé le sud de Damas.

Dans un communiqué officiel, le mouvement a exprimé sa forte condamnation de l'attaque israélienne, qualifiant l'action d'« agression criminelle » et soulignant que ces actions représentent une violation flagrante de la souveraineté syrienne. Selon Hamas, cette offensive fait partie d'une



série d'actions menées par l'entité sioniste pour déstabiliser la région et poursuivre sa politique

d'anarchie contre les pays arabes. Les frappes israéliennes ont eu lieu mardi soir, ciblant plusieurs

sites dans la banlieue sud de Damas, notamment la région d'Al-Kisweh, ainsi que la zone

d'Izra dans la province de Daraâ, dans le sud de la Syrie. Ces attaques ont été menées par des avions de guerre israéliens qui ont effectué au moins quatre frappes. Le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a confirmé l'attaque, avertissant que toute tentative de déploiement de forces syriennes dans la zone de sécurité au sud de la Syrie sera répondue par une riposte militaire. Cette déclaration reflète l'intensification des tensions dans la région, avec l'entité sioniste qui semble continuer sa politique agressive contre la Syrie et d'autres pays voisins. La situation en Syrie reste fragile et continue d'attirer des condamnations internationales concernant les actions militaires israéliennes dans le pays. Hamas a réitéré son appel pour la fin de l'« anarchie sioniste » dans la région, soulignant la nécessité d'un soutien solide à la Syrie face à cette occupation.

AHMAD AL-SHARA EN VISITE À AMMAN

## Rapprochement entre la Syrie et la Jordanie

Le président syrien, Ahmad al-Shara, est arrivé hier à Amman, capitale de la Jordanie, pour une visite officielle. Cette visite marque un moment clé dans les relations diplomatiques de la Syrie, après ses précédentes visites en Arabie saoudite et en Turquie. Ce déplacement témoigne d'un rapprochement progressif de la Syrie avec certains pays de la région. À son arrivée à l'aéroport de Marka, le

président al-Shara a été chaleureusement accueilli par le roi Abdullah II de Jordanie. Ce dernier, accompagné du ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Safadi, ainsi que du prince Ghazi Ben Mohammed, conseiller du roi pour les affaires religieuses et culturelles, a salué la venue du président syrien. D'autres personnalités de haut rang étaient également présentes, notamment le

Premier ministre jordanien, Dr. Jaafar Hssan, et le directeur du bureau royal, Ala'a al-Batayneh. Cette visite marque une étape importante dans la réouverture des relations diplomatiques entre la Syrie et ses voisins arabes. Les deux pays ont longtemps été distants, mais cette rencontre pourrait signaler un changement dans les dynamiques régionales, favorisant un climat de coopération renouvelée.

MAROC

## Normalisation sans limites avec l'entité sioniste et cap sur la répression

Le régime marocain poursuit l'approfondissement de ses relations avec l'entité sioniste, ignorant les crimes quotidiens contre le peuple palestinien et défiant la volonté populaire opposée à cette trahison. Bien au-delà des accords officiels, cette alliance contre-nature s'étend désormais à tous les secteurs, tandis que la répression s'abat sur ceux qui osent s'y opposer. Alors que de nombreuses nations prennent position contre l'occupation, le Makhzen, lui, persiste dans son alignement avec l'entité criminelle, bafouant les principes éthiques et historiques, et tournant le dos à une cause juste qui incarne la conscience des peuples. Face à cette compromission flagrante, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a vivement dénoncé l'entêtement du régime à renforcer ses liens avec l'entité sioniste, tout en réprimant féroce les militants pro-palestiniens. Dans un communiqué rendu public mardi, son Conseil national a souligné que « l'Etat marocain persiste dans la voie de la normalisation malgré les crimes (sionistes) de génocide et de purification ethnique avérés et confirmés par la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale ». Le communiqué met en

lumière la nature désormais structurelle de cette collaboration, affirmant que « le Maroc ne se contente plus de relations diplomatiques formelles, mais devient un acteur à part entière du projet sioniste ». Des navires chargés de marchandises et d'armes en provenance et à destination de l'entité sioniste accostent librement dans les ports marocains, alors que d'autres nations refusent de les accueillir. Pendant ce temps, des foires économiques ouvrent leurs portes aux criminels de guerre, au mépris total des sentiments de millions de Marocains qui perçoivent cette normalisation comme une honte nationale. Pis encore, le régime ne se limite pas à cette dérive diplomatique : il traque impitoyablement toute voix dissidente. Comme l'a souligné le Front, « le Makhzen agit comme si l'allégeance aux sionistes était devenue une condition de patriotisme ». Arrestations arbitraires, procès inéquitables et harcèlement incessant des militants antinormalisation sont devenus monnaie courante, de nombreux défenseurs de la cause palestinienne étant emprisonnés pour avoir simplement appelé au boycott ou exprimé leur rejet de ces relations compromettantes. L'arrestation récente du militant Redouane

El Qasstit et de ses compagnons illustre parfaitement cette répression systématique. Alors que le pouvoir ouvre grand ses portes aux criminels sionistes et leur accorde des privilèges inouïs, il s'acharne sur les citoyens engagés dans la défense d'une cause juste, révélant ainsi l'hypocrisie flagrante qui gouverne ses décisions. Face à cette situation inacceptable, la contestation ne faiblit pas. Lundi, le tribunal de première instance de Tanger (Nord) a été le théâtre d'une imposante manifestation rassemblant militants des droits humains, avocats et citoyens solidaires, venus exprimer leur rejet du procès inique intenté contre Redouane El Qasstit et condamner la politique de musellement des voix dissidentes. Les manifestants ont brandi les portraits du militant emprisonné et scandé des slogans contre la répression, dénonçant un verdict qui ne fait que consacrer l'autoritarisme et transformer la justice en simple instrument au service du pouvoir. Les défenseurs des droits humains ont affirmé que le Makhzen ne se contente plus de normaliser avec l'entité sioniste : il cherche désormais à imposer cette trahison par la force, croyant à tort que l'intimidation fera taire les consciences.

USA

## Trump annonce la création d'une "Carte en or" pour les investisseurs étrangers

Donald Trump, le président des États-Unis, a révélé son projet de lancer une nouvelle forme de résidence de luxe appelée la "Carte en or". Celle-ci serait disponible à la vente pour la somme de 5 millions de dollars, se positionnant ainsi comme une alternative à la traditionnelle "carte verte" (Green Card). Lors d'une déclaration à la Maison-Blanche, Trump a expliqué qu'avec cette carte, les riches investisseurs étrangers pourraient obtenir un visa spécial, qui leur permettrait non seulement de vivre aux États-Unis mais aussi d'ouvrir la voie à la citoyenneté. Trump a souligné que ces investisseurs « seraient riches, réussiraient, dépenseraient beaucoup d'argent, paieraient de nombreux impôts et créeraient des emplois », dans l'intérêt économique du pays. Cette initiative, qui devrait commencer à être mise en œuvre dans les deux semaines à venir, vise à remplacer le programme de visa pour investisseurs EB-5, en place depuis 35 ans. La Carte Trump en or pourrait offrir une nouvelle opportunité aux riches étrangers d'investir aux États-Unis, tout en accélérant leur parcours vers la nationalité américaine. Une déclaration controversée a aussi été faite par Trump concernant les oligarques russes sous sanctions américaines en raison de l'invasion de l'Ukraine. Trump a suggéré que certains d'entre eux pourraient être éligibles à la Carte Trump en or, soulignant qu'il connaissait certains de ces individus comme étant « très gentils » et qu'ils seraient donc « qualifiés » pour ce programme. Ce projet a suscité des réactions divisées et pourrait bien influencer les relations diplomatiques et économiques entre les États-Unis et certains pays.

LIGUE 1 MOBILIS

## Le MCA défie le CSC pour consolider sa place de leader

Ce vendredi soir, le Mouloudia d'Alger, leader de la Ligue professionnelle 1, accueille le CS Constantine pour un match décisif de la 18e journée au stade du 5-Juillet. Le coup d'envoi de cette rencontre tant attendue est prévu à 19 heures.

Avec un parcours impressionnant cette saison, le Mouloudia d'Alger, solide leader, cherche à maintenir sa position en tête du classement. L'équipe, en grande forme, compte sur l'appui de ses supporters pour prendre les trois points et continuer sa marche en tête. En face, le CS Constantine, bien que n'étant pas dans la meilleure forme de la saison, ne compte pas se laisser intimider et viendra à Alger avec l'ambition de décrocher un résultat



positif. L'équipe cherchera à profiter de l'occasion pour récupérer des points précieux, dans l'optique de rester compétitive pour les premières places.

Ce match s'annonce, donc, plein de suspense et de tactiques, avec deux équipes aux objectifs bien définis. Le Mouloudia d'Alger voudra prolonger

son invincibilité à domicile, tandis que le CS Constantine espère surprendre son adversaire et créer la sensation.

Les supporters des deux équipes sont impatients de vivre cette soirée de football qui promet de belles émotions et un spectacle de qualité sous les projecteurs du stade du 5-Juillet.

FOOTBALL

## Le président de la FIFA félicite Walid Sadi pour sa réélection à la tête de la FAF

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a félicité le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, réélu mardi pour un nouveau mandat olympique (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEXe), tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Dans son courrier adressé à Walid Sadi, le président de la FIFA a présenté ses plus "chaleureuses et sincères

félicitations" à M. Sadi, pour sa réélection à la tête de l'instance fédérale, tout en le remerciant "pour tous vos efforts, votre travail et votre importante contribution au développement de notre sport, et à la promotion de ses valeurs en Algérie et en Afrique". Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a été plébiscité à la tête de la FAF. La nouvelle composante du bureau fédéral comprend 12 membres, dont deux vice-présidents, ainsi que cinq membres suppléants. Le président de la

FIFA, a souhaité à M. Sadi les "meilleurs vœux de réussite pour ce nouveau mandat et de succès pour tous les défis qui vous attendent", tout en se réjouissant de continuer à travailler avec le président de la FAF "pour la croissance et la prospérité du football en Algérie dans les années à venir." Walid Sadi avait été élu une première fois à la tête de la FAF, le jeudi 21 septembre 2023, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire.

EQUIPE NATIONALE

## Absence de Mohamed Amine Tougaï pour les matchs contre le Botswana et le Mozambique

Le défenseur central Mohamed Amine Tougaï, pilier de la défense algérienne, manquera les deux prochains matchs de l'équipe nationale face au Botswana et au Mozambique, dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2026.

Tougaï, qui évolue avec le club tunisien du Taraji, a été victime d'une blessure qui le tiendra éloigné des terrains pour une durée de 3 à 4 semaines. Bien que la nature exacte de sa blessure n'ait pas été précisée, son absence représente un coup dur pour l'équipe nationale, notamment pour les matchs



cruciaux qui se dérouleront en mars prochain, d'abord face au Botswana le 21 mars, puis contre le Mozambique quelques jours plus tard à Alger.

Le joueur avait récemment été titulaire lors des deux dernières rencontres des

qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2025, contre la Guinée équatoriale et le Liberia, en novembre dernier. Dans l'optique de compenser cette absence, le sélectionneur Vladimir Petkovic pourrait faire

appel à plusieurs autres défenseurs centraux pour occuper ce poste clé. Des joueurs comme Rami Ben Sabhini, Ahmed Toubah, Mohamed Amine Madani, Saadi Rezouani et Zinedine Belaid sont des options à envisager pour renforcer la ligne défensive des Fennecs lors de ces deux confrontations décisives. Les supporters de l'équipe nationale espèrent que l'absence de Tougaï ne nuira pas aux ambitions de qualification pour la Coupe du monde, d'autant plus que les matchs à venir sont cruciaux pour les hommes de Petkovic.

FOOT/ CAN-2026  
FÉMININE  
(ÉLIMINATOIRES/  
1<sup>er</sup> TOUR-RETOUR)

## L'Algérie domine le Soudan du Sud (3-0) et file au 2<sup>e</sup> et dernier tour

La sélection nationale féminine de football a validé son ticket pour le 2e et dernier tour des éliminatoires de la 16e Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, en battant son homologue du Soudan du Sud 3-0 (mi-temps :1-0), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en match comptant pour le 1er tour (retour).

Les Algériennes ont ouvert le score dès la 15e minute de jeu par Ghoutia Karchouni.

En seconde période, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti ont accentué leur domination en faisant le break grâce à Laura Taleb Muller (52e), avant que Karchouni ne revienne à la charge pour ajouter le troisième but (89e) et signer le doublé.

Lors de la première manche, disputée mercredi dernier au stade de Juba, les Vertes ont déroulé, en l'emportant largement sur le score de 5 à 0, grâce à des buts signés Laura Taleb Muller (19e), Léa Abadou (41e, 86e), Naïma Bouhani (49e), et Ghoutia Karchouni (56e).

L'équipe algérienne affrontera au 2e et dernier tour qualificatif la redoutable équipe du Cameroun, quart de finalise lors de la dernière édition de la CAN. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre prochain.

Quant à la 15e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, elle se jouera du 5 au 26 juillet prochain. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions.

Lors de la prochaine phase finale, les Vertes évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

L'Algérie avait validé son ticket pour la CAN-2024 (reportée à 2025) en décembre 2023, en battant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matchs se sont joués au stade olympique du 5-Juillet (Alger), rappelle-t-on.

## PÉKIN EXPRESS



21h25

**TMC**

Les candidats encore en lice poursuivent leur aventure à Maputo, la capitale du Mozambique. Les trois courses auxquelles ils participent les emmènent dans des lieux emblématiques : le stade Zimpeto, les arènes de Praça de Touros et la gare de Maputo, chef-d'œuvre architectural de la ville. La vie nocturne leur permet en même temps de découvrir les saveurs locales au coeur du marché de nuit et de se plonger dans une ambiance festive. A la fin de l'émission, trois des binômes décrochent leur place pour la suite de la course qui se déroulera en Afrique du Sud.

## DEXTER : LES ORIGINES



21h10

**CANAL+**

Deb décide de partir en voyage avec son mystérieux petit ami. Dexter est chargé de la retrouver. Pendant ce temps, Harry et LaGuerta se rendent à Tampa afin d'enquêter sur un tueur en série. De son côté, la police de Miami se rapproche des personnes suspectées d'avoir enlevé Nicky.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



21h10

**2**

« Ruineuses églises en ruine ! » : Depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, 41 000 édifices religieux appartiennent aux communes françaises. De la Normandie au Béarn, des Alpes au Gers, le magazine est allé à la rencontre de ces habitants qui mettent la main à la poche et à la pioche pour sauver leur église • « Les lotos font carton plein » : Loin de séduire uniquement les retraités, les lotos sont devenus la sortie incontournable du samedi soir pour toutes les générations. En cette période de crise du pouvoir d'achat, ils sont aussi devenus une source de revenus vitale pour de nombreuses associations confrontées à la baisse des subventions publiques.

## MEURTRES À...



21h05

**3**

Gabrielle Sandraz, journaliste, s'est installée dans une belle demeure sur les hauteurs de Brides-les-Bains. Son mari Georges, qui s'est enfui du village il y a dix ans après avoir été accusé de meurtre, est retrouvé mort. Gabrielle ne se remet pas de cette brutale disparition. Le commandant Julien Forest, 45 ans, est chargé de l'enquête dans cette petite station thermale apparemment tranquille. Il connaît bien Gabrielle. Ils vont faire équipe pour mener les investigations. Mais dans cette vallée de Savoie, la loi du silence règne...



# LA SELECTION DE MIDI LIBRE

## NISMET



21h00

**arte**

Un soir où Nismet, 16 ans, se retrouve seule avec Denis, son beau-père violent et alcoolique, ce dernier tente d'abuser d'elle. Devant l'inertie de sa mère, dépressive et dépendante de ce compagnon qui la tient sous son emprise, la jeune fille quitte son foyer et se retrouve à la rue. Après avoir erré un temps dans la périphérie lilloise, elle est recueillie par l'aide sociale à l'enfance. Une lente reconstruction démarre alors, et elle décide peu à peu de prendre sa vie en main pour échapper à un destin tout tracé.

## DANS LA PEAU DU LÉGIONNAIRE ROMAIN



21h05

**5**

Le légionnaire romain est l'une des figures les plus fascinantes de l'histoire antique. Il incarne la puissance et le rayonnement de Rome. Son art du combat a fait sa légende. Il est devenu une icône populaire mais au-delà du mythe, qui était-il vraiment ? Les découvertes archéologiques de ces dernières décennies sur d'anciennes garnisons, comme celle de Vindolanda au nord de l'Angleterre ou de la colline Fourvière à Lyon, donnent de précieux indices sur la vie de leurs occupants...

## JADE ET JOY : LES SECRETS DES FILLES HALLYDAY

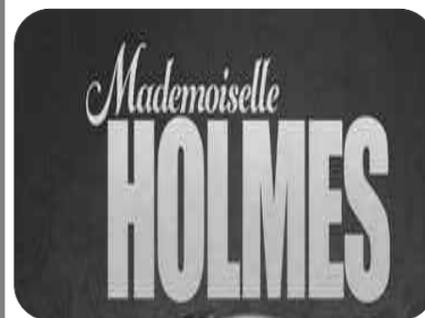


21h10

**N2J**

Jade et Joy sont les filles adoptives de Johnny et Laeticia Hallyday. Tous les fans de la légende du rock les ont vues grandir. Elles sont à la fois les héritières d'un immense patrimoine musical avec Laura et David mais aussi les gardiennes de secrets et de récits fascinants. Aujourd'hui âgée de 20 et 16 ans, Jade et Joy sont des jeunes femmes épanouies qui en sortant de leur silence reviennent sur leurs origines, leur adoption et leur enfance. Au-delà des apparences glamours, elles ont dû faire face à d'immenses défis à la suite du décès de leur père et notamment sur ce qui concerne l'héritage de la star préférée des français.

## MADEMOISELLE HOLMES



21h05

**TF1**

La commissaire Billon demande à Charlie de l'accompagner dans le choix des mets et vins pour son futur mariage. Cette dernière va épouser Vince dans elle est follement amoureuse. Elles partagent une dégustation qui laisse place aux confidences. Au moment de discuter les points budgets, Charlie profite de ce moment pour s'éclipser et visite le château où se déroulera la cérémonie. Un cri l'interpelle. Le directeur de la demeure est trouvé mort dans son bureau, une plaie à l'abdomen. L'arme du crime a disparue.

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:56
Dohr	13:01
Asr	16:12
Maghreb	18:44
Icha	20:02

49<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD:

## UN PARCOURS RICHE EN RÉALISATIONS À TOUS LES NIVEAUX

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) célébrera aujourd'hui le 49<sup>e</sup> anniversaire de sa proclamation, une occasion pour mettre en avant les victoires et les réalisations continues de la juste cause sahraouie, et souligner l'impératif d'appliquer les décisions de la légalité internationale reconnaissant le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. La pose du jalon constitutif de la République sahraouie remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui.

Depuis, la RASD avance à pas sûrs vers l'indépendance avec à son actif un parcours riche en réalisations à tous les niveaux. En parallèle, le peuple sahraoui continue de réclamer son droit à l'autodétermination, tout en dénonçant la poursuite des crimes odieux commis par l'occupant marocain dans la dernière colonie d'Afrique. Ainsi, la célébration du 49<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD sera une nouvelle occasion pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale, les Nations unies en particulier, sur l'escalade de la guerre d'extermination menée par le régime du Makhzen marocain dans les territoires occupés depuis son occupation militaire illégale le 31 octobre 1975, qui s'est intensifiée depuis que l'occupant a violé le cessez-le-feu de 1991, le 13 novembre 2020.

Le peuple sahraoui saisira aussi cette occasion pour rappeler au monde entier que les Nations unies considèrent toujours la cause du Sahara occidental en tant que «question de décolonisation» et soutiennent son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum par la Mission des Nations unies pour l'organi-



sation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordonnateur avec la Minurso, Sidi Mohammed Ammar, a affirmé récemment, à ce propos, que la reconnaissance de la cause du Sahara occidental comme une question de décolonisation, «constitue un acquis important pour le peuple sahraoui». En dépit des entraves imposées par l'occupation et la poursuite de la guerre qui est entrée dans sa cinquième année consécutive, la République sahraouie a su accomplir, en près d'un demi-siècle, de grandes réalisations aux niveaux interne et externe, et continue d'enregistrer des victoires notamment sur les plans diplomatique et juridique. Sur le plan diplomatique, la République sahraouie a obtenu des acquis importants qui ont brouillé les cartes de l'occupant, notamment l'obtention de la qualité de membre à l'Union africaine (UA). De plus, plus de 80 Etats reconnaissent la RASD et entretiennent des relations diplomatiques avec elle.

Et en décembre 2024, l'Assemblée générale (AG) des Nations unies a adopté, lors de sa 79<sup>e</sup> session, une résolution sans vote concernant la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous

le point relatif à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés, dans laquelle elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, infligeant ainsi un nouveau revers au régime marocain. Selon le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, ce bilan est le fruit d'une bataille juridique que mène le Front Polisario en Europe depuis plusieurs années, où son statut a été renforcé à travers la résolution de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de septembre 2021, qui a confirmé la personnalité juridique internationale du Front et son éligibilité à plaider devant les instances juridiques européennes afin de défendre les droits légitimes du peuple sahraoui.

### Les victoires juridiques se succèdent

Le 49<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD interviendra par ailleurs au moment où la bataille juridique relative au dossier sahraoui se poursuit sans relâche afin de mettre un terme aux épisodes de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain

avec l'implication de certains pays européens. Parmi les succès réalisés sur ce plan, les arrêts de la CJUE, portant annulation des accords commerciaux Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental.

La CJUE avait rejeté, le 4 octobre 2024, le recours déposé par le Conseil et la Commission de l'Union européenne contre la décision du Tribunal européen portant annulation de deux accords Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, et a décidé d'annuler ces accords.

Dans un autre arrêt, la Cour a souligné la nécessité que l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates importés dans l'UE, «ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire», rappelant, une nouvelle fois, qu'«au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct». Pour le président sahraoui, Brahim Ghali, ces arrêts «ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses et sa souveraineté». En plus de ces arrêts, la CJUE a récemment rejeté une demande de la Commission européenne visant à déformer la démographie du Sahara occidental, selon l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW).

Plus récemment encore, le nouveau commissaire européen aux Transports et au Tourisme durable, Apostolos Tzitzikostas, a réaffirmé que l'accord aérien entre l'UE et le royaume du Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental.

En effet, la CJUE a annulé l'application de l'accord aérien UE-Maroc au Sahara occidental. Ces victoires sont qualifiées de «séisme juridique en Europe», par Me Manuel Devers, fils de l'avocat français Gilles Devers, figure du combat sahraoui devant la justice européenne, décédé récemment.

### CONDOLÉANCE

**Cher Yacine Aouadi,**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de «votre mère». En ces moments difficiles, toute l'équipe du *Midi Libre* vous adresse les plus sincères condoléances.

Nous partageons votre douleur et vous assurons de notre soutien. Sachez que nous sommes tous à vos côtés et que vous pouvez compter sur nous pendant cette épreuve.

Nous vous souhaitons beaucoup de courage et de force, et vous adressons toute notre sympathie en cette période de deuil.

Avec tout notre soutien,  
L'équipe du *Midi Libre*

Un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer a été démantelé par les services de la police judiciaire de Gouraya à Tipasa, a rapporté, mercredi, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Selon le document, le réseau a été neutralisé suite à l'exploitation d'informations portant sur une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer, ce qui a permis aux éléments de la Sûreté de daïra de Gouraya d'arrêter quatre (4) personnes qui s'approprièrent à prendre la mer sur un bateau de plaisance.

L'élargissement des investigations dans cette affaire a permis, selon la même source, d'établir l'existence d'une relation entre les quatre individus arrêtés et un réseau de cinq personnes spécialisées dans l'organisation de traversées clandestines. Les cinq suspects ont été arrêtés à leur tour, portant ainsi à neuf (9) le nombre total des personnes arrêtées dans cette affaire, selon la même source.

L'opération a également permis la saisie d'une embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 60 chevaux, de jerricanes

remplies de 390 litres de carburant, d'un montant en monnaie nationale estimé à plus de 150.000 DA et d'un autre en devises de 580 euros. A cela s'ajoute la saisie d'un véhicule utilitaire utilisé dans les déplacements des membres du réseau.

Les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes sous les chefs d'accusation de «trafic illicite de migrants par mer dans le cadre d'un groupe criminel organisé avec mise en danger de la vie et de la sécurité physique d'autrui».

TIPASA :

## NEUTRALISATION D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS L'ORGANISATION DE TRAVERSÉES CLANDESTINES